



REGLEMENT TROPHÉE DES GLACES 2007

DEFINITION

FFM (Fédération Française Motocycliste) met en compétition une épreuve de quads sur glace, 1 pilotes / 1 machine.
Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrés minimum 125cc à 1000cc.

CATEGORIES

Classement Scratch * Classement Junior * Classement Féminin * Classement 4x4 * Classement 4X2

EPREUVES

DGO est l'organisateur du « TROPHEE DE France DE QUADS SUR GLACE ». Quad Aventure est l'association représentant la fédération FFM. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, pilote ou officiel s'il n'est pas titulaire d'une licence FFM ou licence à la journée. **Le C.A.S.M. (Certificat Aptitude aux Sports Mécaniques) ou le permis moto grosse cylindrée devront être présentés obligatoirement aux contrôles administratifs.**

CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur des circuits de glace. Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.
Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur,...

STANDS

DGO n'assure pas le gardiennage la nuit. DGO ne peut être tenu responsable en cas de vols ou de dégradations dans le parc coureurs. DGO ne peut être tenu responsable des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, ouragan, inondations ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres. Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement devront parvenir à DG ORGANISATION :

	Inscription 3 semaines avant la 1^{ère} épreuve dans la limite des places disponibles	Inscription la semaine précédant l'épreuve ou sur place dans la limite des places disponibles
5 épreuves	100€ X 5 soit 500€	
De 1 à 4 épreuves	120 € l'épreuve	
1 épreuve		150 €

Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou C.A.S.M. ou licence. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte. Le nombre de pilotes est limité à 100 maximum.

PNEUMATIQUES ET CLOUS

Le type de pneus est imposé par l'organisation. Les quads devront être équipés, **obligatoirement**, à l'avant comme à l'arrière, de pneus fournis par les revendeurs de notre fournisseur officiel : **RE'ACTION**. Taille imposée : 21x7-10 pour les quads à 2 roues motrices et 25x8-12 pour les quads à 4 roues motrices équipés en 12'' d'origine. Modèle :

K532, taille 21x7-10 Pneus spéciaux marquage Trophée des Glaces
K530, taille 25x8-12 Pneus spéciaux marquage Trophée des Glaces

Les quads seront donc équipés de 4 roues avant. Le contrôle du marquage spécifique à **RE'ACTION** sera effectué aux contrôles techniques mais également pendant la compétition.

Le cloutage reste conseillé et limité à un maximum de 50 clous par pneus AV et 70 clous par pneus AR. Les pilotes désirants acheter les clous nécessaires à l'équipement de leur machine, devront en passer la commande à COMAS MOTO 100 Avenue de France 74 000 ANNECY Tél. : 04.50.23.70.60 – Fax : 04.50.27.65.86

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur licence FFM, C.A.S.M., permis de conduire moto grosse cylindrée. Une caution de 50€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de **numéros de course** (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaque verticale, n° non fournis par l'organisateur), d'un **coupe circuit**, de **nerfs de barres**, d'un **éclairage avant et arrière**, des **pneus cloutés officiels** (voir paragraphe ci-dessus). Le remplacement des clous arrachés durant les manches est autorisé uniquement dans les stands. A tout moment un commissaire ou officiel FFM pourra contrôler le type de pneus et le cloutage des machines. En fin d'épreuve, les 3 premiers du classement ainsi que 2 machines tirées au sort seront mises en parc fermé. Tout cloutage excessif ou mauvais type de pneus entraînera la mise hors course immédiate du pilote.

BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion, soit **98dbs**.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : **casque, bottes, gants, manches longues, pantalons longs**.

ESSAIS

La circulation des quads est autorisée uniquement dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de son pilote.

La participation aux essais est obligatoire. Les essais s'effectueront par manche de 25 machines environ.

GRILLE DE DEPART

Le départ s'effectuera pour les essais libres 1 et les qualifications 1 en fonction du tirage au sort. Le départ des essais libres 2 est identique à celui des essais libres 1. Pour les qualifications 2, le départ est donné dans l'ordre inverse des qualifications 1. Pour les quarts, le départ s'effectuera en fonction des résultats de qualifications 1 et 2. Le départ des 1/2 s'effectuera en fonction du résultat des quarts soit 1^{er} quart et 2^{ème} quart font la 1^{ère} demi finale, 3^{ème} et 4^{ème} quart, la 2^{ème} demi-finale. Les places seront établies ainsi :

1 ^{er} du quart 1	1 ^{er} du quart 2	2 ^{ème} du quart 1
2 ^{ème} du quart 2	3 ^{ème} du quart 1	...etc...

Pour la finale, le départ s'effectue en fonction du résultat des demi finale.

1 ^{er} de la demi finale 1	1 ^{er} de la demi finale 2	2 ^{ème} de la demi finale 1
2 ^{ème} de la demi finale 2	3 ^{ème} de la demi finale 1	...etc...

COURSE

Chaque manche sera composée d'environ 25 machines et d'une durée d'environ de 7 tours. En 1 / 4 de finale et 1 / 2 finale, les 12 premiers pilotes seront qualifiés.

Une finale filles pourra être mise en place, elle ne sera en aucun cas obligatoire. Si cette dernière a lieu, le classement sera établi pour la catégorie féminine en fonction du résultat de cette finale, sinon c'est le classement des 1/4 ou des 1/2 ou de la finale scratch qui déterminera le classement féminin. Les catégories 4x4 et 4x2 seront séparées suivant le nombre de pilotes inscrits.

Une remise des prix est organisée à chaque épreuve.

LE CLASSEMENT

Les licenciés NCA

A chaque épreuve, seul les finalistes en possession d'une licence NCA marquent des points pour le Trophée.

Pour le classement final, le cumul des points des 4 meilleurs résultats définira le vainqueur du Trophée de France de Quads sur Glace 2007.

Pour le classement féminin, 4X4, 4X2 et juniors (16 à 20 ans), le principe est le même.

La remise des prix du Trophée de France de Quads sur Glace 2007 aura lieu lors de la dernière épreuve.

Les licenciés NCB ou à la journée

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

BAREME DES POINTS

1er < 42 points> / 2ème <38 points> / 3ème <36 points> / 4ème <34 points> / 5ème <32 points> / 6ème <30 points> / 7ème <28 points> / 8ème <26 points> / 9ème <24 points> / 10ème <22 points> / 11ème <20 points> / 12ème <19 points> / 13ème <18 points> / 14ème <17 points> / 15ème <16 points> / 16ème <15 point> / 17ème <14 point> / 18ème <13 point> / 19ème <12 point> / 20ème <11 points> 21ème < 10 points> / 22ème <9 points> / 23ème <8 points> / 24ème <7 points> / 25ème <6 points> / 26ème <5 points> / 27ème <4 points> / 28ème <3 points> / 29ème <2 points> / 30ème <1 points>

RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 100 € encaissable par l'association Quad Aventure.

SECURITE

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il est chargé de l'application de présent règlement.

Directeur de course : Mme DUCOL Valérie.

Un collège de commissaires sera formé de 3 représentants des commissaires et d'1 représentant des pilotes afin d'attribuer les pénalités qui conviennent aux pilotes dont le pilotage serait jugé limite.

BAREME DES PENALITES : voir annexe 1 ci-jointe.

SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourra être tolérés et entraînera l'exclusion du contrevenant.